



GAVI/13/041/AC/ea/msee

Ministre de la Santé
Ministère de la Santé
Building Lamizana
03 Boîte postale 7009
Ouagadougou
Burkina Faso

Genève, 11 mars 2013

Demande 2012 du Burkina Faso à GAVI Alliance pour un soutien en espèces au renforcement des systèmes de santé

Monsieur le Ministre,

Nous avons le plaisir de vous informer que GAVI Alliance a approuvé sous réserve d'éclaircissements de niveau 1 la demande de soutien au renforcement des systèmes de santé du Burkina Faso. Le pays a soumis des réponses aux éclaircissements qui ont été jugées satisfaisantes.

Les conditions de cette allocation sont décrites dans les annexes à la présente lettre.

Nous aimerions saisir cette opportunité pour vous remercier de votre lettre datée du 4 février 2013 dans laquelle vous nous informez des mesures prises à la suite des recommandations suggérées par GAVI, en lien avec les conclusions du rapport d'audit spécial des comptes 2008 et 2009 du programme GAVI de soutien aux services de vaccination. Ceci constitue une première étape dont nous nous réjouissons.

Nous saisissons également cette occasion pour vous rappeler l'importance que GAVI accordera au bon déroulement du processus de remboursement des dépenses considérées inéligibles par GAVI d'un montant de 458 millions FCFA, notamment lors des prochaines décisions de décaissement du soutien au Renforcement de Système de Santé.

En décembre 2011, le Conseil d'administration de GAVI a décidé de généraliser, à compter de 2012, le financement basé sur la performance (FBP) comme mode par défaut de soutien sous forme d'espèces pour le RSS. Par conséquent, nous vous informons que le soutien au RSS de GAVI approuvé pour votre pays sera mis en œuvre par le biais d'un mécanisme de FBP. Ce mécanisme est destiné à inciter les pays à améliorer leurs résultats vaccinaux en renforçant les systèmes de santé et à les récompenser en liant le soutien en espèces aux performances. Prière de vous reporter à l'annexe B pour des informations initiales.

BFA-2012.01 (xxxa)P

GAVI Alliance

2 chemin des Mines
1202 Geneva
Switzerland

Tel. +41 22 909 6500
Fax +41 22 909 6555

www.gavialliance.org
info@gavialliance.org

ANNEXE A

1.	Country/Pays: Burkina Faso
2.	Grant Number / Numéro d'allocation du vaccin: 1315-BFA-10d-Y
3.	Decision Letter number/Numéro de la lettre de décision : 1
4.	Date of the Partnership Framework Agreement/Date de l'Accord Cadre de Subvention: Non applicable
5.	Programme Title/Titre du programme: Plateforme de Financement des Systèmes de santé (PFSS)
6.	<p>HSFP Terms/Conditions du PFSS</p> <p>L'objectif ultime du soutien par le biais de la Plateforme de financement des systèmes de santé (PFSS) est de garantir une couverture vaccinale accrue et suivie en levant les obstacles du système de santé dans le pays, ainsi que précisé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les directives de GAVI sur la plateforme de financement des systèmes de santé (PFSS) ; • le formulaire de demande de soutien par la PFSS ; • la réponse du pays à la demande d'éclaircissements du CEI sur la PFSS. <p>Tous les décaissements au titre du soutien en espèces de GAVI au RSS ne seront effectués que si les conditions suivantes sont remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • disponibilité du financement ; • présentation de rapports de situation annuel satisfaisants ; • approbation de la recommandation du Comité d'examen indépendant (CEI) sur la poursuite du soutien de GAVI après la première année ; • respect de toute condition relative à la politique de transparence et de responsabilité et en vertu de l'aide-mémoire conclu entre GAVI et le pays ; • observance des clauses et conditions de GAVI (jointes à l'annexe [D] ; et • respect des conditions de GAVI alors en vigueur relatives aux états financiers et aux vérifications externes des comptes, notamment l'obligation de se doter d'un dispositif annuel de vérification externe des comptes applicable à toutes les allocations en espèces de GAVI, qui figure dans l'aide-mémoire. <p>Le soutien en espèces au RSS sera subordonné au financement basé sur la performance de GAVI. À ce titre, le soutien au RSS sera divisé en deux paiements : le paiement programmé (basé sur la mise en œuvre de l'allocation approuvée au RSS) et le paiement basé sur les résultats (fondé sur les améliorations des résultats de la vaccination). Cela signifie que la première année, le pays recevra 100% du budget approuvé (le montant annuel initial) comme investissement de démarrage. Par la suite, 20% du budget du programme (montants annuels ultérieurs) seront subordonnés aux résultats de la vaccination. C'est-à-dire que les pays recevront 80% du budget du programme en fonction de la mise en œuvre de l'allocation, alors que les versements ultérieurs seront fondés sur les performances obtenues dans les indicateurs de résultats.</p> <p>Étant donné que la couverture du DTC3 du pays était égale ou supérieure à 90% en 2011, d'après les estimations OMS/UNICEF, le pays sera récompensé pour avoir maintenu une</p>

couverture vaccinale élevée avec :

- 20% du budget du programme pour avoir maintenu la couverture du DTC3 à 90% ou au-dessus
- 20% du budget du programme pour avoir assuré une couverture du DTC3 égale ou supérieure à 80% dans 90% des districts.

En cas de résultats exceptionnels pour les mêmes résultats de la vaccination, le pays aura la possibilité de recevoir des paiements supérieurs au montant initial du budget approuvé. Les paiements basés sur la performance seront utilisés uniquement pour des activités à mettre en œuvre dans le secteur de la santé du pays.

Les paiements basés sur la performance ne devraient pas être utilisés pour satisfaire aux exigences de cofinancement de GAVI.

Le cadre de mise en œuvre du financement basé sur la performance de GAVI s'appliquera au soutien en espèces au RSS.

7. Programme Duration /Durée du programme¹: 2013 – 2015

8. Programme Budget (indicative) /Budget du programme (indicatif) : *Non applicable*

Prière de noter qu'avec le FBP, les décaissements peuvent être supérieurs ou inférieurs à ce montant après la première année (voir section 6 ci-dessus).

	2013	2014	2015	Total ²
Programme Budget (US\$) / Budget du programme	1,642,937	1,792,888	1,792,889	5,228,714

9. Indicative Annual Amounts (indicative) /Montants annuels indicatifs (indicatif)

Les décaissements suivants sont soumis aux conditions détaillées dans les sections 6, 10 et 12

	2013 ³
Annual Amount (\$US)/Montant Annuel (US\$)	1,642,937

10. Documents to be delivered for future disbursements / Documents devant être présentés pour des décaissements futurs:

Reports, documents and other deliverables <i>Rapports, documents et autres</i>	Due dates /Date limite de réception
Rapport de situation annuel. Ce rapport renseignera en détail sur les progrès accomplis pour atteindre les repères et les objectifs en regard des données de référence pour les indicateurs	15 mai 2013

¹ This is the entire duration of the programme. *Ceci est la durée entière programme.*

² This is the total amount endorsed by GAVI for the entire duration of the programme. This should be equal to the total of all sums in the table. *Ceci est le montant total approuvé par GAVI pour la durée entière du programme. Celui-ci doit être équivalent au total de toutes les sommes comprises dans ce tableau.*

³ This is the amount approved by GAVI. *Ceci est le montant approuvé par GAVI*

<p>identifiés dans la proposition, ainsi que les indicateurs du FBP dont la liste figure à la section 6 ci-dessus. Le rapport de situation annuel comprendra également un rapport financier sur l'utilisation des fonds de RSS de GAVI (qui peut inclure un rapport conjoint d'un dispositif de financement commun, le cas échéant) qui a été approuvée par le Comité de coordination du secteur de la santé (CCSS) ou son équivalent, ainsi que l'utilisation faite des paiements liés à la performance.</p>	
<p>Le pays devra fournir des renseignements sur les dépenses trimestrielles des fonds RSS, y compris les soldes au début et à la fin de chaque trimestre.</p>	<p>30 jours après la fin de chaque trimestre</p>

11. Clarifications /Éclaircissements:

12. Other conditions /Autres conditions :

Les fonds en espèces versés au titre du soutien du RSS ne pourront en aucun cas être utilisés pour financer les obligations au titre du cofinancement.

Si le pays souhaite modifier le calendrier des décaissements au cours du programme de la PFSS, il devra l'indiquer et le justifier dans son rapport de situation annuel. Cette modification sera subordonnée à l'approbation de GAVI. Il est essentiel que le Comité de coordination du secteur de la santé (ou son équivalent) participe à ce processus en sa qualité d'organe technique et pour soutenir la mise en œuvre et le suivi de la proposition de programme par le biais de la PFSS. L'utilisation du soutien de GAVI décrit dans la présente lettre sera soumise à un suivi des résultats.

Lors des prochains décaissements du financement pour le Renforcement de Système de Santé, GAVI s'assurera au préalable du bon déroulement du processus de remboursement des dépenses du programme de Soutien aux Services de Vaccination considérées inéligibles par GAVI, d'un montant de 458 millions FCFA, dans un compte au nom de la DPV.

Il est par ailleurs rappelé au Pays que le rapport d'audit des comptes 2011 du Programme SSV (Soutien aux Services de Vaccination) est toujours en attente.

Signé par
Au nom de GAVI Alliance



Hind Khatib-Othman
Directrice des Programmes GAVI
 11 mars 2013

ANNEXE B

Informations sur le soutien en espèces de GAVI au renforcement des systèmes de santé (RSS) : l'instrument de financement basé sur la performance

L'instrument de financement basé sur la performance (FBP) de GAVI est destiné à inciter les pays à améliorer leurs résultats vaccinaux en renforçant les systèmes de santé et à les récompenser en liant le soutien en espèces aux performances. Ainsi qu'en a décidé le Conseil d'administration de GAVI en novembre 2011, les pays bénéficiant d'un soutien approuvé au RSS à compter de 2012 mettront leurs allocations en œuvre par le biais de l'instrument de FBP. Au titre de cet instrument, le soutien en espèces de GAVI au RSS sera divisé en deux types différents de paiements : un paiement programmé, fondé sur la mise en œuvre de l'allocation approuvée de RSS, et un paiement dépendant des résultats, fondé sur les améliorations apportées aux performances de la vaccination.

La première année, tous les pays recevront 100% du budget du programme (allocation budgétaire approuvée) comme investissement de démarrage. Par la suite, 20% du budget du programme ne seront plus assurés en faisant des progrès dans la mise en œuvre, mais seront obtenus (avec la possibilité d'en obtenir encore plus – voir ci-dessous) en fonction des résultats de la vaccination. C'est-à-dire que les pays recevront 80% du budget du programme sur la base de la mise en œuvre de l'allocation, alors que les versements additionnels seront fondés sur les performances des indicateurs de résultats vaccinaux. Les indicateurs pour déterminer les paiements basés sur les résultats seront différents selon que la couverture du DTC3 d'un pays est égale ou supérieure à 90% (couverture élevée soutenue) ou inférieure à 90% (couverture nécessitant des améliorations) pour l'année de référence (2011), d'après les estimations OMS/UNICEF. Les paiements basés sur la performance seront calculés comme suit :

- Les pays avec une couverture du DTC3 supérieure ou égale à 90% pendant l'année de référence seront récompensés pour le maintien d'une couverture élevée avec :
 - 20% du budget du programme s'ils maintiennent la couverture du DTC3 égale ou supérieure à 90% ;
 - 20% du budget du programme s'ils assurent une couverture du DTC3 égale ou supérieure à 80% dans 90% des districts.
- Les pays avec une couverture du DTC3 inférieure à 90% pendant l'année de référence seront récompensés pour les améliorations apportées à la couverture avec :
 - \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu les trois doses du vaccin DTC, si la couverture du DTC3 augmente ;
 - \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu la première dose du vaccin antirougeoleux si la couverture du vaccin antirougeoleux augmente.

Avec les récompenses au titre du FBP décrits ci-dessus, les pays auront l'occasion de recevoir des paiements supérieurs au budget initialement approuvé du programme, pour des performances exceptionnelles dans ces résultats vaccinaux (soutenir une couverture équitable supérieure à 90% ou améliorer la couverture de vaccins clés).

Cet instrument de FBP donne aux pays la souplesse requise pour utiliser les récompenses dans le secteur de la santé, selon les besoins du secteur de la santé, sans avoir à proposer des budgets ou des activités à l'avance. Les exigences relatives à la transmission de données sur l'utilisation faite de ces paiements, ainsi que la vérification des paiements, seront communiquées début 2013, conjointement avec un cadre de mise en œuvre du FBP. Les paiements liés aux résultats seront subordonnés aux mêmes

dispositions de vérification externe des comptes qui s'appliquent à tout soutien en espèces de GAVI, ainsi que précisé dans l'aide-mémoire, et ces fonds devront être gérés conformément à la politique de GAVI sur la transparence et la responsabilité.

Pour le moment, les pays ne doivent prendre aucune mesure particulière. Les responsables des pays au Secrétariat de GAVI se mettront en rapport avec vous sur l'instrument de FBP. Des indicateurs intermédiaires propres à l'allocation de RSS seront définis d'un commun accord avec les pays en 2013, sur la base des mêmes indicateurs inclus dans votre demande de soutien. Cette initiative garantira une meilleure mise en œuvre et un suivi plus rigoureux de l'allocation de RSS.

RAPPORT DE PAYS PFSS DU CEI
Genève, 29 octobre – 2 novembre 2012

Nom du pays: BURKINA FASO
Type de soutien requis: PFSS
Méthode de demande: Formulaire commun de proposition

Profil Pays/Données de Base

Type de proposition: Nouvelle ou nouvelle soumission	Nouvelle soumission
Type de demande: modèle de demande ou formulaire commun	Formulaire commun de proposition
Durée de la proposition	3 ans (2013-2015)
Budget requis (USD)	5.424.000 USD
Plafond annuel GAVI (USD)	1.900.000 USD
Durée du plan stratégique national de politique de la santé (PSNPS)	10 ans; 2011-2020
Durée du Plan pluriannuel global pour la vaccination (PPAC)	2011-2015
SNPAS final inclus	Oui
PPAC actuel inclus	Oui
Population (année/source)	16.968.000 (OMS 2011)
TMI (année/source)	93 (OMS 2010)
Couverture DTP3 (pays/UNICEF) année	103% (PNDS) and 91% (OMS 2011)

1. Historique du soutien RSS de GAVI

Le Burkina Faso a présenté la proposition RSS qui a été approuvée pour les années 2008-2012, avec un montant total de 4.978.744 USD. Selon le rapport de suivi du CEI de 2012, il y a eu une sous-utilisation des fonds RSS pendant toute la durée de la mise en œuvre de la subvention. Néanmoins, il y a eu des niveaux satisfaisants de progrès dans la mise en œuvre des activités planifiées en 2011. Une proposition RSS/PFSS a été soumise en 2012 et a été renvoyée pour nouvelle soumission: celle-ci est en cours d'examen.

2. Composition et fonctionnement du CCSS

Aucun procès-verbal du CCIA n'est joint à la proposition. Sur la base des rapports de suivi du CEI, il y a eu peu de réunions du CCIA. Le Comité de pilotage du programme d'appui au développement du secteur sanitaire (PADS), qui est le comité technique qui équivaut au CCSS, est présidé par le Ministre de la santé et se compose de 25 membres, dont des organisations de la société civile et des représentants du secteur privé, en plus du gouvernement. Le comité a examiné la proposition et des questions ont été soulevées lors de la présentation de la première proposition, en août 2012. Les problèmes discutés étaient principalement liés à la réduction des frais de gestion et à la révision de la proposition d'une manière reflétant les objectifs "SMART" et quelques autres questions pertinentes. La réunion demande la constitution d'un comité dirigé/coordonné par le directeur de la planification, afin de revoir la proposition et de la présenter de nouveau aux membres du comité de pilotage pour approbation.

3. Vue d'ensemble du Plan pluriannuel complet (PPAC)

Le PPAC a été révisé en février 2012 mais couvre essentiellement la période 2011-2015. Le PPAC fournit une vision détaillée des défis du programme PEV.

Il présente, en les classant par ordre de priorité les défis et problèmes du programme PEV, dont une capacité opérationnelle inadéquate dans les centres de santé, une mauvaise coordination et couverture de tous les antigènes, de faibles performances en matière de surveillance au niveau des districts sanitaires et des régions, une gestion inadéquate de la chaîne du froid, des vaccins et des consommables, une gestion déficiente des déchets, la communication du PEV, des ressources financières insuffisantes et une faiblesse de la gestion financière.

Le pays prévoit d'introduire de nouveaux vaccins en 2013: la 2^e dose du PCV et le vaccin contre le rotavirus. Selon l'étude GEV menée en août 2012, le vaccin contre le rotavirus est plutôt susceptible d'être introduit en 2014. Le PPAC peut faire l'objet d'une révision pour inclure toutes les conclusions de l'étude GEV, dont le rapport estime les besoins précis de l'élargissement de la chaîne du froid en vue de l'introduction des nouveaux vaccins prévus dans le pays.

Les stratégies du PPAC sont principalement axés sur les approches Vision mondiale pour la vaccination et Atteindre chaque district.

4. *Suivi et évaluation / Cadre des performances*

Les objectifs de la proposition correspondent aux priorités du plan national de santé/PPAC et aux lacunes du plan de vaccination; cependant, il n'est prévu de réagir à aucune lacune systémique du système de santé. Toutefois, il tend à former et à utiliser les OSC et le secteur privé dans la prestation de services axés principalement sur la mobilisation de la communauté, la sensibilisation et la traque des réfractaires.

Le pays a élaboré un plan de suivi et évaluation détaillé et solide qui couvre la période du plan national de santé 2011-2020. Il fournit des détails complets sur les indicateurs, les cibles, les définitions, les méthodes de récolte des données, leur fréquence, et ainsi de suite. Le pays a donc droit à des félicitations.

Il prévoit de réduire la mortalité infantile et néonatale de 50% jusqu'en 2015. Toutefois, les valeurs soumises pour cet indicateur dans le formulaire de proposition font référence à un pourcentage qu'il faudra fixer. De plus, la base de calcul de l'objectif 2, c'est-à-dire 54% en 2009, n'est pas bien expliquée et est donc vague.

Il y a quelques problèmes de clarté des indicateurs dans le cadre des performances (formulaire de proposition/cadre logique. Une supervision significative est planifiée. Aucun indicateur ne montre l'exécution ni la modification des opérations à la suite de ces supervisions. L'indicateur "nombre des évaluations de la qualité des données", qui n'a lieu qu'une seule fois au cours de la vie de cette subvention, peut être retiré. Il y a des indicateurs de résultat concernant l'équité, alors que l'équité dans l'accessibilité se traduit par la couverture par district et que l'équité de genre est mesurée par le ratio de garçons/filles vaccinés. Il n'existe aucune incohérence notable dans la plupart des documents de la proposition. Toutefois, le formulaire de cadre logique ne fournit pas les moyens de vérification ni, ce qui est plus important, tous les indicateurs du cadre logique ne sont pas reflétés dans le formulaire de proposition, comme par exemple la "proportion de districts de santé" qui mettent en œuvre un suivi à base communautaire. Ces indicateurs doivent être davantage examinés, affinés et ajoutés au formulaire de proposition. Quelques activités doivent être davantage travaillées et la proposition n'explique pas comment les efforts massifs de formation prévus dans la proposition vont compléter ou faire doublon avec d'autres formations attendues en matière de nouveaux vaccins.

5. *Liaison avec les résultats de la vaccination*

Il y a de forts liens entre les objectifs et les activités proposés et les résultats de la vaccination. La proposition tend à traiter les problèmes du programme PEV à différents niveaux.

6. *Plan d'action pour les résultats de la vaccination*

La proposition est cohérente et correspond aux documents nationaux qui traitent des plans de vaccination. La proposition PFSS aide à atteindre les résultats vaccinaux et est bâtie autour des lacunes de financement identifiées dans le PPAC. La proposition se réfère à l'égalité tant entre hommes et femmes qu'en termes d'accessibilité géographique. De plus, la proposition cible 19 districts dans lesquels la couverture vaccinale est faible. Les activités prévues au niveau communautaire peuvent contribuer à la promotion de l'équité.

Dans certaines zones, les OSC (ONG et organisations à base communautaire) contribueront à atteindre les buts et objectifs avancés dans la proposition.

La couverture du PEV figurant dans les rapports systématiques dépasse déjà 100% pour le DTC3, avec un besoin évident d'augmenter et de conserver la couverture, maintenir la qualité et assurer que les financements RSS peuvent exercer un effet de levier sur d'autres aspects du secteur sanitaire. Il convient de noter que l'estimation de la couverture DTC3 dans le pays faite par l'OMS est de 91%.

7. Faisabilité

Le Burkina Faso dispose d'un certain nombre de comités qui supervisent la mise en œuvre de la subvention. Les mécanismes de coordination et les entités responsables de la mise en œuvre des activités sont bien expliqués dans la proposition. Toutefois, le suivi du CEI de 2012 montre que le pays dispose encore de soldes provenant de la subvention approuvée pour 2008-2010. Il est important de noter que le suivi du CEI montre une meilleure mise en œuvre des activités pendant l'année 2011.

La proposition comprend d'énormes montants d'approvisionnements, y compris pour le transport (véhicules, motocycles, bicyclettes), l'équipement de la chaîne du froid et la construction. Le CEI est préoccupé que si cela n'est pas bien planifié et suivi, il puisse en résulter de nouveau des retards, comme on l'a vu lors du premier tour du soutien RSS.

Alors que les cibles globales paraissent modestes, la proposition d'une réduction de 50% de la mortalité des enfants et des nourrissons paraît ambitieuse.

La point fort de la proposition du pays est sa capacité démontrée à mettre en œuvre la subvention RSS de GAVI et des subventions similaires provenant d'autres donateurs, gérées au moyen de procédures normalisées.

8. Sûreté du plan de financement et viabilité

Le pays fournit un plan de financement détaillé et apporte une annexe détaillée montrant la contribution d'autres donateurs au système de santé, ainsi que l'analyse de l'insuffisance de financement, sur la base de son PPAC.

Il y a des possibilités de gains en efficacité dans la proposition. Il est prévu un grand nombre de missions (supervision, audits et contrôles de surveillance) sur le terrain, lesquelles peuvent être fusionnées dans des visites d'équipes conjointes et coordonnées afin d'économiser de gros montants en matière de transport et autres frais de logistique et en utilisation du personnel. De plus, le budget alloué à l'achat de 150 motocycles (3.000 USD chaque) semble surestimé.

Quelques activités pourraient être financées par l'OMS (surveillance des maladies, investigation des MAPI, achat de réactifs de laboratoire) ou par le gouvernement (quelques frais de fonctionnement, comme l'appui aux réunions de routine).

Un déjeuner est systématiquement budgété pour chaque réunion du comité, alors que ce déjeuner pourrait ne pas se justifier dans tous les cas. 227.340 USD sont alloués aux positions 2.1.4/5 du budget à titre de somme forfaitaire, alors que les frais de combustible et les allocations de subsistance sont déjà prévus. Les frais de la production d'un spot TV à hauteur de 15.093 USD et d'un film documentaire pour 44.444 USD, avec des frais de diffusion de 57.778 USD sont budgétés; ils pourraient ne pas être utiles car ils sont rares (deux fois par an), notamment parce que le public cible se trouve principalement dans 19 districts qui peuvent aussi ne pas avoir accès à la télévision.

Il y a 200 kits de sensibilisation prévus, au prix unitaire de 78 USD. Il n'est pas clair comment le pays est arrivé à ce chiffre. Les positions budgétaires des moyens de collecte de données dépassent les 200.000 USD, mais leur description est inconnue (comme cela arrive dans d'autres cas).

En général, tous les frais récurrents du programme, exception faite des salaires, ont été budgétés. Ceci pose d'abord un problème de pérennité, puis celui de savoir quelle est la contribution du gouvernement aux frais récurrents du programme.

9. Valeur ajoutée

La proposition renforcera encore les services de vaccination. Il répond aussi aux besoins sanitaires essentiels des populations difficiles à atteindre dans des zones géographiques spécifiques, qui vivent principalement dans 19 districts identifiés comme étant ceux avec la couverture la plus faible.

La proposition impliquera encore plus les OSC. Il faut remarquer que la couverture nationale rapportée du DTC3 dépasse les 100%. Si les problèmes financiers mis en lumière dans le budget sont abordés, il y a un potentiel que cette proposition ajoute de la valeur au programme.

10. Cohérence entre les documents de proposition

Le formulaire de proposition est en consonance et cohérent avec le PPAC et le plan national de santé. Il faudra simplement aligner les indicateurs du cadre logique et du formulaire de proposition.

11. Recommandations

Recommandation: Approbation avec clarifications de niveau I

Clarifications: Voir Annexe C - 3

Formulaire du résumé du budget du pays

Note: Le pays a demandé un budget inférieur de 4,8% au plafond alloué au pays. Le budget requis est réduit de 3,6%. Le budget total actuellement recommandé est inférieur de 8,3% au plafond GAVI du pays, qui peut encore être réduit si le pays n'est pas en mesure de justifier les points soulevés à l'Annexe B.

	Jan à Déc 2013	Jan à Déc 2014	Jan à Déc 2015			TOTAL
Tableau 1	Année 1	Année 2	Année 3			
Demande de budget de la proposition du pays (USD)	\$ 1,808,000	\$1,808,000	\$ 1,808,001			\$ 5,424,000
Budget approuvé par le CEI, s'il est différent du budget de la proposition (USD)	\$ 1,642,937	\$1,792,888	\$ 1,792,889			\$ 5,228,714
Plafond des 5 ans fourni par GAVI (USD) [le total de la subvention ne peut pas dépasser ce montant]						\$ 5,700,000

FORMULAIRE DE REPONSE DU PAYS AU CEI PFSS POUR DES CLARIFICATIONS OU UNE NOUVELLE SOUMISSION

Date: **02.11.2012**, Pays: **Burkina Faso**

Recommandation CEI (en choisir une):
réception de la clarification/nouvelle soumission

Veillez compléter après

- Clarifications de niveau I
- Clarifications de niveau II
- Nouvelle soumission

Recommandation finale du CEI	Approbation avec clarifications
Date	02,11,2012

Nom du pays: BURKINA FASO

Type de soutien requis: PFSS

Méthode de demande: Formulaire commun de proposition

Profil pays/Données de base

Durée de la proposition	3 ans (2013-2015)
Budget demandé	5.424.000 USD
Durée du PPAC	2011-2015
Document de la stratégie nationale de santé joint	Oui
Durée du plan national de la santé	10 ans; 2011-2020
Population (année)	16.968.000 (OMS 2011)
Taux de mortalité infantile	9. (OMS 2010)
Couverture DTP3 (pays/UNICEF)	103% (pays) et 91% OMS/UNICEF 2011

Questions clarification / problèmes/ nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 1

Lignes budgétaires 1.1.1, 1.1.2 et 2.3.7: Comment êtes-vous arrivés aux montants relatifs aux 150 motocycles et aux 600 bicyclettes? Veuillez également justifier le montant de 3.333 USD comme prix d'un seul motocycle: quelle est la source de ce prix? Veuillez justifier le besoin d'acheter des véhicules, puis veuillez expliquer sur quelle base leur nombre a été déterminé. Veuillez également retirer l'achat de l'ambulance du budget (Ligne budgétaire 1.1.3: Enlever l'achat d'une ambulance, 44.444 USD).

Documentation justificative requise:

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

- Rapport d'évaluation/analyse des insuffisances de transport, si disponible
- Lien ou document de source du prix des motocycles
- Document budgétaire révisé, reflétant le retrait de l'achat de l'ambulance

Réponse 1 du requérant:

Date: 19-01-2013

1.1.1 : Le nombre des districts qui seront bénéficiaires des véhicules de supervision a été obtenu en tenant compte des dernières dotations desdites structures en véhicules, de l'état actuel de ces engins, ainsi que de l'expression des besoins émanant des districts.

Le montant de 3 333 USD a été obtenu sur la base des derniers achats effectués par le PADS. Ce sont des motocyclettes dont la cylindrée est d'au moins 250 cm³

1.1.2 : la précédente proposition de GAVI'RSS avait permis d'équiper 100 formations sanitaires en motocyclettes sur 1352 que disposait le pays. Actuellement, le Burkina dispose de 1429 formations sanitaires. Malgré les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires pour doter les formations sanitaires en motocyclettes pour les activités en stratégie avancée, les besoins persistent et l'enveloppe allouée par GAVI permet de couvrir une partie de ces besoins.

2.3.7 : la précédente proposition de GAVI'RSS avait permis de doter 400 ASBC en bicyclettes sur 32 000 ASBC que compte le pays. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de santé communautaire, le ministère de la santé a mis l'accent sur la recherche des perdus de vue par les ASBC dans la perspective d'atteindre chaque enfant. Les 600 bicyclettes viennent en complément des engagements de l'Etat et ses partenaires dans la mise en œuvre de cette politique.

1.1.3: Cette activité a été supprimée conformément à vos décisions.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- Rapport 2012 de l'enquête de l'évaluation de la gestion efficace des vaccins ;
- Factures des dernières acquisitions ;

- Budget révisé (annexe 6 : plan de travail, budget détaillé).	
Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 1: (Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)	Date: jj-mm-aa
Réponse:	

Veuillez noter que les membres du CEI peuvent ajouter des cases en fonction du nombre d'éclaircissements/problèmes par

Questions/ éclaircissements / problèmes/ nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.	
Question/problème 2	
Lignes budgétaires 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3: Il est prévu un déjeuner pour tous les types de réunions de coordination. Veuillez l'allouer uniquement aux réunions lors desquelles le déjeuner est considéré nécessaire. De plus, la ligne budgétaire 2.1.6: Suivi de la température des vaccins devrait être retirée; les autres missions de supervision et suivi devraient vérifier la température. Il y a des possibilités de gains en efficacité dans la proposition. Il est prévu un grand nombre de missions (supervision, audits et contrôles de surveillance) sur le terrain, lesquelles peuvent être fusionnées dans certains cas avec les visites d'équipes conjointes et coordonnées afin d'économiser de gros montants en matière de transport et frais de logistique et en utilisation du personnel.	
Documentation justificative requise: (CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)	
<ul style="list-style-type: none"> - Document budgétaire révisé, reflétant la réduction de la fréquence de fourniture de déjeuners, selon ce qui est adéquat, et le retrait du suivi de la température des vaccins - Dresser un plan de visites sur le terrain, considérant les gains en efficacité possibles reflétés dans le budget révisé 	
Réponse 2 du requérant:	Date : 19-01-2013
Réponse: 1.2.1: Amendement pris en compte et l'activité a été supprimée. 1.2.2 et 1.2.3: nous demandons à retenir seulement les pause- déjeuners du CTA/PEV et le CCIA qui sont des cadres de concertation pour le suivi des performances du PEV. 2.1.6: le suivi de la température des vaccins sera intégré à la supervision (activité 2.1.1). L'audit dont il s'agit ici sera assuré par un cabinet d'expertise comptable et	

le contrôle interne sera assuré par les contrôleurs internes du PADS. Il s'agit de deux activités différentes.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- Budget révisé (annexe 6 : plan de travail, budget détaillé).

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 2:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date
d'introduction jj-
mm-aa

Réponse:

Questions / éclaircissements / problèmes/ nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 3

Veuillez justifier ou retirer la ligne budgétaire 1.3.7, soutien opérationnel au PAD: 62.478 USD. (alors que vous avez un budget similaire à disposition à la position 1.3.3 pour le soutien opérationnel au programme PEV). De plus, veuillez justifier et donner tous détails sur les allocations de sommes forfaitaires dans tout le budget ou les retirer. Lignes budgétaires: 2.1.2, 2.1.3, 2.1.4 totalisant 273.594 USD. De surcroît, veuillez fournir des informations descriptives suffisantes (c'est-à-dire une description du budget dans la feuille Excel du budget) pour les lignes budgétaires de toutes les cellules pertinentes, soit 2.3.4, 2.3.5, 4.1.1.

Réponse 3 du requérant:

Date d'introduction : 19-01-2013

Réponse:

1.3.3: le libellé exact de l'activité est "**Doter la DEP en fournitures de bureau et consommables pour la mise en œuvre des activités RSS de 2013 à 2015**" et non "**soutien opérationnel au programme PEV**". En effet, la DEP en tant que structure technique de suivi de la mise en œuvre de la présente requête a besoin de ressources supplémentaires pour un bon suivi des activités RSS.

1.3.7: Cette activité est destinée à couvrir les frais d'élaboration et de production des rapports à l'issue des sessions de financement des plans d'action des structures du ministère de la santé. Ces rapports font des analyses physiques et financières de la mise en œuvre des plans d'action.

2.1.2: Ce montant constitue une contribution besoin en carburant pour les sorties mensuelles de la stratégie avancée.

2.1.3: Ce montant constitue une contribution besoin en carburant pour les vaccinations intensives dans les zones faiblement couvertes dans la perspective d'atteindre chaque enfant.

2.1.4: Ce montant correspond à la prise en charge de 2 membres de l'ECD et leurs chauffeurs pour un montant de 39 694 USD, de même que le carburant pour un montant de 30 305 USD, pour appuyer le monitoring dans les centres de santé.

2.3.4 et 2.3.5: Cf fichier Excel, budget révisé (annexe 6: plan de travail, budget détaillé)

4.1.1: Il s'agit pour l'équipe cadre de district d'aller chaque semestre dans les formations sanitaires pour vérifier la concordance et la qualité des données transmises au niveau du district.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- Budget révisé (annexe 6 : plan de travail, budget détaillé).

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 3:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date d'introduction jj-mm-aa

Réponse:

Documentation justificative requise:

Questions/ éclaircissements / problèmes /nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 4	
Ligne budgétaire 2.1.7, Achat de 5 kits d'équipement médical: veuillez fournir une justification et expliquer comment ceci s'encadre dans les objectifs de ce soutien ou retirer la ligne budgétaire totalisant 166.667 USD. Veuillez aussi retirer les lignes budgétaires 2.3.1 Le CEI suppose qu'une fréquence réduite de diffusion pourrait ne pas produire d'effets et, ce qui est plus important, l'accès de la population - principalement nomade - de ces 50,684 districts cible à la télévision n'est pas connue; le pays peut devoir renforcer la communication au niveau communautaire dans les districts cibles.	
Documentation justificative requise: (CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)	
<ul style="list-style-type: none"> - Justification (ci-dessous, dans la réponse) ou budget révisé reflétant le retrait de la position 2.1.7 - Budget révisé reflétant le retrait des lignes budgétaires 2.3.1 et 2.3.2. 	
Réponse 4 du requérant:	Date d'introduction 19-01-2013
Réponse:	
<u>2.1.7</u> : L'équipement médical demandé permet d'assurer une offre de soins de qualité.	
Les activités <u>2.3.1 et 2.3.2</u> ont été supprimées conformément à la demande du CEI	
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: (Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)	
<ul style="list-style-type: none"> - Budget révisé (annexe 6 : plan de travail, budget détaillé). 	
Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 4: (Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)	Date d'introduction jj-mm-aa
Réponse:	
(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)	
<ul style="list-style-type: none"> - Budget révisé reflétant les détails des sommes forfaitaires, retrait de la ligne 1.3.7 le cas échéant et informations descriptives pour les lignes 2.3.4, 2.3.5 et 4.1.1. 	

Questions/ éclaircissements / problèmes / nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 5

Ligne budgétaire 2.3.8: Il y a 200 kits de sensibilisation prévus, au prix unitaire de 78 USD. Comment le pays en est-il arrivé tant au coût qu'au nombre de kits? De plus, veuillez justifier le prix de la ligne budgétaire 3.1.3, soit Construction d'un entrepôt à 150.000 USD. De surcroît, le pays devrait confirmer si, oui ou non, les montants budgétés pour l'audit financier représentent la quote-part de GAVI dans le coût total de l'audit du PADS? (Position budgétaire 1.3.4, 17.778 USD par année, totalisant 53.334 USD). Enfin, le pays a des plans pour l'évaluation du RSS en 2015, alors que 112 jours avaient été planifiés pour cette évaluation dans le budget. Prière de réexaminer le budget et de justifier ou réduire le nombre de jours en fonction.

Documentation justificative requise:

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

- Veuillez fournir tous documents/références justifiant la ligne budgétaire de 150.000 USD pour la construction d'un entrepôt
- Veuillez fournir un plan pour mener une évaluation à mi-parcours et finale de la subvention pendant sa durée de vie.

Réponse 5 du requérant:

Date d'introduction
19-01-2013

Réponse:

2.3.8: Le kit de sensibilisation comprend un sac, un idiogramme et un mégaphone en référence aux achats antérieurs effectués par le PADS. Le Burkina Faso compte 8 000 villages et chaque village dispose de 4 ASBC. Chaque ASBC doit disposer d'un kit de sensibilisation, donc les 200 kits sont une contribution de GAVI.

Compte tenu de votre suggestion sur la suppression des activités 2.3.1 et 2.3.2, nous proposons d'augmenter le nombre de kits de sensibilisation de 200 kits à 1590 kits pour renforcer la communication de proximité pour toucher toutes les populations notamment nomades.

3.1.4: Il s'agissait d'une erreur de numérotation. Le montant a été estimé en fonction de la capacité de l'infrastructure qui a une superficie de 400 m².

1.3.4 : Le PADS réalise chaque année des audits financiers globaux qui sont estimés à environ \$ 666 667 .Le montant planifié dans la requête (\$ 17 778) correspond à la part de coût que GAVI devrait supporter.

Il faut ajouter que ce montant fait partie des 5% du budget total de la proposition qui devrait être éclaté en activités sur demande du CEI lors de la dernière évaluation de notre proposition, laquelle part devrait venir en appui au fonctionnement de l'unité de gestion du PADS.

1.3.2: Il est prévu la constitution d'équipes de 4 personnes qui vont parcourir les 70 districts sanitaires du pays en une ou deux semaines maximum. Le nombre moyen de jour à passer dans chaque district par les équipes sera de 112/70 = 1,6 jours. A l'issue de cette sortie de collecte un rapport sera rédigé.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- Budget révisé (annexe 6 : plan de travail, budget détaillé).

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 5:

(Veuillez indiquer si le Responsable pays est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date d'introduction
jj-mm-aa

Réponse:

Questions/ éclaircissements / problèmes / nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 6

Veuillez expliquer quelles sont les contributions de l'OMS à la surveillance des maladies et à l'investigation des MAPI. Soit les lignes budgétaires 2.1.5, 2.5.1, 2.5.2. En fait les lignes 2.1.5 (Investigation des cas de MAPI) et 2.5.1 (Investigation des cas sous surveillance) semblent recouvrir des activités similaires. Le pays est prié de justifier pourquoi il a inclus ces frais ou alors de les retirer.

Documentation justificative requise:

(CÉI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

- Informations descriptives résumées mettant en lumière les contributions de l'OMS et analyse de l'insuffisance de financement justifiant la demande de ce soutien pour les domaines de la surveillance des maladies et de l'investigation des MAPI. Veuillez fournir des références tant pour les contributions que pour les insuffisances de financement, soit le dernier JPRM ou tout autre document pertinent.
- Budget révisé reflétant l'ajustement/le retrait des lignes budgétaires 2.1.5 et 2.5.1

Réponse 6 du requérant:

Date d'introduction
19-01-2013

Réponse:

Les lignes budgétaires **2.1.5, 2.5.1 et 2.5.2** sont des contributions complémentaires de celles de l'OMS dans le cadre des investigations des cas de MAPI et des maladies sous surveillance et surtout pour renforcer ce volet dans le cadre de l'introduction des nouveaux vaccins.

2.1.5: l'investigation des cas de MAPI se fait lorsqu'apparaissent des cas de manifestations post injectionnelles suite aux vaccinations de routine et intensives.

2.5.1: l'investigation des maladies sous surveillance se fait lorsqu'apparaît tout cas de maladie évitable par la vaccination. Il s'agit donc de deux activités distinctes.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- Budget révisé (annexe 6 : plan de travail, budget détaillé).

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 6:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date d'introduction
jj-mm-aa

Réponse:

Questions/ éclaircissements / problèmes / nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 7

Veuillez corriger le taux de mortalité infantile et le taux de mortalité néonatale afin de refléter le taux, soit 1/1000 (base) pour X/1000 en 2015. Le reflet actuel en pourcentage dans le cadre de performance n'est pas le mode de reflet normal.

Documentation justificative requise:

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

- Un cadre de performance reflétant les taux de base et cible pour les indicateurs susmentionnés

Réponse 7 du requérant:

Date d'introduction
19-01-2013

Réponse:

Nous confirmons que les taux de mortalité infantile et néonatale sont bien exprimés en pour mille. Voir annexe 5 : cadre de performance (B. Buts du programme et indicateurs d'impact)

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- cadre de performance

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 7:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date d'introduction
jj-mm-aa

Réponse:

Questions/ éclaircissements / problèmes / nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI	
Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.	
Question/problème 8	
Veuillez expliquer la source de la base pour l'objectif 2. Pourquoi est-elle obsolète? Et veuillez modifier la présentation si vous souhaitez uniquement indiquer la difficulté d'atteindre les zones. De plus, le CEI suggère d'utiliser DTC3 au lieu de totalement vacciné, "Objectif 2: Accroître dans tous les districts sanitaires le taux de couverture effective (doses valides) des enfants de 12 à 23 mois de 54 % en 2009 à 85 % d'ici fin 2015	
Documentation justificative requise: (CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)	
<ul style="list-style-type: none"> - Cadre de performance révisé reflétant les taux de base et cible. 	
Réponse 8 du requérant:	Date d'introduction 19-01-2013
Réponse: Prenant en compte la suggestion du CEI et compte tenu des efforts qui sont fournis et des résultats obtenus en Penta 3 selon la revue du PEV 2009 (91%), le défi actuel du programme reste le maintien des acquis voire l'accroissement de cette couverture de 91% à 95% d'ici à fin 2015. Par ailleurs nous proposons pour l'objectif 2 cette nouvelle formulation : « Accroître dans tous les districts sanitaires le taux de couverture vaccinale pour tous les antigènes de 63,1% en 2009 à 85 % d'ici à fin 2015 ».	
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: (Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)	
<ul style="list-style-type: none"> - EDS 2010 - Revue du PEV 2010 - Document de proposition 	
Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 8: (Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)	Date d'introduction jj-mm-aa
Réponse:	
Questions/ éclaircissements / problèmes/ nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI	
Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.	
Question/problème 9	

- Veuillez aligner les indicateurs du cadre logique et le formulaire de proposition. Veuillez retirer les indicateurs vagues et non mesurables, tels que Proportion de districts sanitaires avec des capacités logistiques renforcées. Ou si cet indicateur est bien défini par des critères (capacité logistique renforcée) et la collecte de données est faisable, veuillez l'ajouter au formulaire de proposition et développer dans les domaines pertinents.
- Une supervision significative est planifiée. Aucun indicateur ne montre l'exécution ni la modification des opérations à la suite de ces supervisions. De plus, aucun indicateur de formation n'est reflété dans le formulaire de proposition. Un soutien aux OSC est planifié sur le terrain pour des activités à base communautaire. Le CEI recommande d'ajouter au moins un indicateur montrant l'implication des OSC, les programmes de formation et la supervision. Veuillez aussi ajouter la colonne des "moyens de vérification" des indicateurs dans le tableau du cadre logique et remplir la totalité du tableau. De surcroît, dans le mesure où l'AQD ne sera mené qu'une seule fois pendant la durée de vie de la subvention, l'indicateur correspondant peut être retiré du formulaire de proposition.

Documentation justificative requise:

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

Cadre logique et formulaire de proposition alignés et révisés.

Réponse 9 du requérant:

Date d'introduction
19-01-2013

Réponse:

Nous prenons en compte cette observation.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

- cadre logique révisé

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 9:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date d'introduction
jj-mm-aa

Réponse:

Questions/ éclaircissements / problèmes/ nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 10

Il semble que les procédures demeurent les mêmes et elles sont bien expliquées; cependant le pays est encore en retard sur le programme de mise en œuvre de la première phase du soutien RSS. Veuillez expliquer quelles pourraient être les mesures pratiques au niveau opérationnel, notamment en ce qui concerne

l'approvisionnement, en prenant pour base les leçons apprises qui éviteront des retards dans la mise en œuvre.

Documentation justificative requise:

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

- Copie du Manuel de gestion financière actualisé
- Projet de plan d'approvisionnement

Réponse 10 du requérant:

Date d'introduction
19-01-2013

Réponse:

- l'élaboration de plan de passation de marchés assez tôt;
- les spécifications techniques des équipements à acquérir seront précisées à temps ;
- les termes de référence pour la réalisation des activités seront rédigés à bonne date ;
- le relèvement du niveau des cautions de bonne exécution qui permet de recruter des fournisseurs crédibles.

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 10:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements /ajustements sont demandés)

Date d'introduction
jj-mm-aa

Réponse:

Questions/ éclaircissements / problèmes / nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

Question/problème 11

Veillez fournir des informations ou une stratégie de viabilité des activités planifiées après la fin du soutien de GAVI. Veuillez aussi expliquer quelles sont les contributions spécifiques du gouvernement aux coûts opérationnels du programme PEV.

Documentation justificative requise:

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

Le cas échéant, copie du document de la stratégie de viabilité. Ou un quelconque plan de développement.

Réponse 11 du requérant:

Dans le but de réduire le gap financier, les stratégies suivantes ont été identifiées en vue d'atteindre la viabilité programmatique et financière du programme à la fin du soutien de GAVI :

- poursuite des dotations dans la loi des finances pour la maintenance des infrastructures, des équipements et le matériel roulant ;
- plaidoyer pour une participation financière des collectivités locales au financement du programme dans le cadre du transfert des compétences et des ressources ;
- implication du secteur privé dans le financement du PEV ;
- implication de la société civile ;
- recherche de sources de financement alternatives après le retrait de GAVI.

Dans le domaine du renforcement des services de santé, l'Etat burkinabè intervient par la formation du personnel de santé qu'il met à la disposition des services de santé et assure le paiement de leur salaire. Aussi, il intervient dans la construction et les équipements des infrastructures sanitaires (CSPS, CMA, centres hospitaliers), leurs réhabilitations ainsi que la normalisation des infrastructures incomplètes. Depuis 2011, le gouvernement s'est engagé à financer une part croissante du coût des nouveaux vaccins, selon un rythme défini dans le plan d'introduction des nouveaux vaccins.

Depuis 1996, dans le cadre de l'initiative d'indépendance vaccinale, il est inscrit dans le budget de l'Etat des crédits pour l'acquisition des vaccins et des consommables de vaccination.

En somme, le financement des actions ayant une incidence financière sera assuré par le budget de l'Etat.

Date d'introduction
19-01-2013

Réponse:

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: Prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

Commentaires du Responsable pays au Secrétariat de GAVI et/ou demande de nouveaux éclaircissements 11:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des éclaircissements/ajustements fournis ou si d'autres éclaircissements/ajustements sont demandés)

Date d'introduction
jj-mm-aa

Réponse:

CLAUSES ET CONDITIONS DE GAVI ALLIANCE

Les pays signeront et accepteront les clauses et conditions suivantes de GAVI Alliance dans les formulaires de demande de soutien. Ces clauses et conditions pourront aussi être incluses dans un accord d'allocation conclu entre GAVI et le pays.

FINANCEMENT UTILISÉ UNIQUEMENT POUR DES PROGRAMMES APPROUVÉS

Le pays présentant la demande (« le pays ») confirme que tous les fonds fournis par GAVI Alliance au titre de la présente demande seront utilisés et appliqués dans le seul but de réaliser le(s) programme(s) décrit(s) dans la demande de soutien du pays. Toute modification substantielle du/des programme(s) approuvé(s) devra être révisée et approuvée au préalable par GAVI Alliance. Toutes les décisions de financement pour cette demande sont du ressort du Conseil d'administration de GAVI Alliance et sont subordonnées aux procédures du CEI et à la disponibilité des fonds.

AMENDEMENT DE LA PRÉSENTE PROPOSITION

Le pays avertira GAVI Alliance par le biais de son rapport de situation annuel s'il souhaite proposer des changements à la description du/des programme(s) dans la présente demande de soutien. L'Alliance instrumentera toute modification qu'elle aura approuvée et la proposition du pays sera amendée.

REMBOURSEMENT DES FONDS

Le pays accepte de rembourser à GAVI Alliance tous les fonds qui ne sont pas utilisés pour le(s) programme(s) décrit(s) dans la présente demande. Le remboursement par le pays s'effectuera en dollars américains, à moins que GAVI Alliance n'en décide autrement, dans les soixante jours après réception par le pays de la demande de remboursement de GAVI Alliance. Les fonds remboursés seront versés sur le(s) compte(s) désigné(s) par GAVI Alliance.

SUSPENSION/RÉSILIATION

L'Alliance peut suspendre tout ou partie de ses financements au pays si elle a des raisons de soupçonner que les fonds ont été utilisés dans un autre but que pour les programmes décrits dans la présente demande ou toute modification de cette demande approuvée par GAVI. GAVI Alliance se réserve le droit de mettre fin à son soutien au pays pour les programmes décrits dans la présente demande si des malversations des fonds de GAVI Alliance sont confirmées.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le pays confirme que les fonds apportés par GAVI Alliance ne seront en aucun cas offerts par lui à des tiers, et qu'il ne cherchera pas non plus à tirer des présents, des paiements ou des avantages directement ou indirectement en rapport avec cette demande qui pourraient être considérés comme une pratique illégale ou une prévarication.

CONTRÔLE DES COMPTES ET ARCHIVES

Le pays réalisera des vérifications annuelles des comptes et les transmettra à GAVI Alliance, conformément aux conditions précisées. L'Alliance se réserve le droit de se livrer par elle-même ou au travers d'un agent à des contrôles des comptes ou des évaluations de la gestion financière afin d'assurer l'obligation de rendre compte des fonds décaissés au pays.

Le pays tiendra des livres comptables précis justifiant l'utilisation des fonds de GAVI Alliance. Le pays conservera ses archives comptables conformément aux normes comptables approuvées par son gouvernement pendant au moins trois ans après la date du dernier décaissement de fonds de GAVI Alliance. En cas de litige sur une éventuelle malversation des fonds, le pays conservera ces dossiers jusqu'à ce que les résultats de l'audit soient définitifs. Le pays accepte de ne pas faire valoir ses privilèges documentaires à l'encontre de GAVI Alliance en rapport avec tout contrôle des comptes.

CONFIRMATION DE LA VALIDITE JURIDIQUE

Le pays et les signataires pour le Gouvernement confirment que la présente demande de soutien est exacte et correcte et représente un engagement juridiquement contraignant pour le pays, en vertu de ses lois, à réaliser les programmes décrits dans la présente demande.

CONFIRMATION DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE GAVI ALLIANCE SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITÉ

Le pays confirme qu'il a pris connaissance de la politique de GAVI Alliance sur la transparence et la responsabilité et qu'il en respectera les obligations.

ARBITRAGE

Tout litige entre le pays et GAVI Alliance occasionné par la présente demande ou en rapport avec elle qui n'aura pas été réglé à l'amiable dans un délai raisonnable sera soumis à un arbitrage à la demande de GAVI Alliance ou du pays. L'arbitrage sera conduit conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission pour le droit commercial international (CNUDCI) alors en vigueur. Les parties acceptent d'être liées par la sanction arbitrale, comme règlement final de ce différend. Le lieu de l'arbitrage sera Genève, Suisse. Les langues de l'arbitrage seront l'anglais et le français.

Pour tout litige portant sur un montant égal ou inférieur à 100 000 dollars américains, un arbitre sera désigné par GAVI Alliance. Pour tout litige portant sur un montant supérieur à 100 000 dollars américains, trois arbitres seront nommés comme suit : GAVI Alliance et le pays désigneront chacun un arbitre et les deux arbitres ainsi nommés désigneront conjointement un troisième arbitre qui présidera.

L'Alliance ne pourra être tenue pour responsable auprès du pays de toute réclamation ou perte en rapport avec les programmes décrits dans la présente demande, y compris et sans limitation, toute perte financière, conflit de responsabilités, tout dommage matériel, corporel ou décès. Le pays est seul responsable de tous les aspects de la gestion et de la mise en œuvre des programmes décrits dans la présente demande.

UTILISATION DE COMPTES BANCAIRES COMMERCIAUX

Il incombe au Gouvernement du pays éligible de vérifier avec toute la diligence requise l'adéquation des banques commerciales utilisées pour gérer le soutien en espèces de GAVI, notamment le RSS, le SSV, l'appui aux OSC et les allocations pour l'introduction des vaccins. Le représentant soussigné du Gouvernement confirme que le Gouvernement assumera l'entière responsabilité du remplacement du soutien en espèces de GAVI qui serait perdu en raison d'une faillite de la banque, de fraude ou tout autre événement imprévu.